

1 – RESERVATIONS : Toute inscription doit être accompagnée d'un versement d'un acompte correspondant à 30% du montant total de votre séjour. Le solde devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date du début de votre séjour. En cas de solde non réglé dans les délais, l'Hôtel Pascal Paoli se réserve le droit de considérer la réservation comme étant annulée et d'appliquer en conséquence les conditions d'annulation prévues à cet effet et définies ci-après. Si votre réservation intervient moins d'un mois avant votre arrivée, le règlement intégral de la prestation est exigé. Les numéros et étages des chambres ne peuvent pas être précisés à l'avance. Nous tenons à signaler que l'Hôtel Pascal Paoli est agréé par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances. Nous acceptons ces chèques vacances en règlement de nos prestations nous ne rendons pas la monnaie sur les chèques vacances. Le règlement de l'acompte et/ou du solde du séjour peut être envoyé par chèque, chèques vacances, par virement bancaire ou par carte bancaire en nous communiquant le numéro de carte de crédit et sa date d'expiration avec votre accord par écrit (Mail ou Courrier) pour le prélèvement.

2 – TARIFS : Le prix arrêté lors de la réservation comprend la mise à disposition des chambres du jour de l'arrivée au jour du départ (voir heures d'attribution et de libération ci-après), l'accès gratuit au parking (parking non surveillé), les installations sportives, (ping pong, tennis (de jour) ... volley ball, piscine (non surveillée), salle de remise en forme, jeux de boules). WIFI.

Le prix ne comprend pas les prestations supplémentaires à régler sur place

FACULTATIVES : le téléphone (ligne directe), lit bébé (sur demande), excursions (selon disponibilités et conditions météorologique), plongée sous-marine, VTT. Coffre-fort dans la chambre (en location). Pour toutes réservations en demi -pension ou chambre et petit déjeuner, les prestations qui ne seront pas consommées ne feront l'objet d'aucun remboursement. Le forfait demi-pension comprend : la nuit, le petit déjeuner et le dîner, en aucun cas il ne sera possible de prendre le déjeuner au lieu du dîner.

3 – ANNULATIONS : Nous tenons à vous informer qu'en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour, ou en cas de départ anticipé au cours de votre séjour, il sera dû, à titre de clause pénale par le contractant défaillant une indemnité fixée de la façon suivante :

Plus de 30 jours avant le début du séjour : acompte + 40.00€ pour les frais de dossier

Entre 29 et 15 jours avant la date d'arrivée : acompte + 25% du montant total du séjour

Entre 14 et 8 jours avant la date d'arrivée : acompte + 50% du montant total du séjour

Entre 7 et 2 jours avant la date d'arrivée : acompte + 75% du montant total du séjour

Moins de 2 jours avant la date d'arrivée : 100% du montant total du séjour

En cas de non-présentation : 100% du montant total du séjour

Un départ anticipé ou une arrivée tardive ne donnera lieu à aucun remboursement.

Si par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, l'Hôtel Pascal Paoli se voit annuler ou modifier tout ou une partie du contrat, le client aura la faculté de résilier le contrat ou d'accepter la modification proposée par l'Hôtel Pascal Paoli qui s'efforcera de proposer à son client, dans la mesure de ses capacités, un produit aux prestations équivalentes. En cas de résiliation par le client, celui-ci aura droit au remboursement total des sommes versées à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

Pour les réservations via PROMOSEJOURS / CORALIA :

Se référer aux conditions générales de ventes <https://www.clubcoralia.fr/pi/conditions-generales-ventes>

4 – ARRIVEE : La remise des clés s'effectue à partir de 17H00 le jour de l'arrivée. En cas d'arrivée tardive (après 20h00), il est nécessaire de prévenir l'hôtel par téléphone et/ou mail.

5 – DEPART : Au jour du départ indiqué sur votre contrat, le logement doit être libéré au plus tard à 10h00 du matin. Possibilité de Late Check-out à 15h00 (sur demande / tarifs – renseignements à la réception).

6 – REGLEMENT INTERIEUR :

Afin de faciliter la vie de vos vacances, un règlement intérieur est affiché dans chaque chambre, nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance. Pour des raisons d'hygiène et afin de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité de notre clientèle, nous n'acceptons pas les animaux dans notre établissement. Pour tout dommage dans la chambre ou dans l'enceinte de l'hôtel, le montant du préjudice sera donné par la Direction en fonction du dommage causé.

7 – REGLEMENT DES LITIGES : Après avoir saisi le service chargé de la clientèle de l'hôtel et tenté de résoudre le litige à l'amiable, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

Merci de bien vouloir prendre connaissance de toutes ces conditions, la confirmation de votre réservation tiendra lieu de « bon pour accord ».